

# DORM

## Fiche de données de sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission : 2015-12-16 Date de révision : 2015-12-16 Version : 1,0

### RUBRIQUE 1 : Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Échantillon naturel  
Nom du produit : DORM  
Code du produit : Non disponible  
Nom de la substance : Protéine de poisson séchée et stérilisée

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Matériau de référence certifiée pour traces de métaux et autres constituants, pour utilisation en laboratoire seulement

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Conseil national de recherches Canada  
1200, chemin de Montréal  
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0R6  
T 613-993-2359



Conseil national de  
recherches Canada

National Research  
Council Canada

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CANUTEC 1-613-996-6666

### RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification GHS

Non classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage GHS

Étiquetage non applicable

#### 2.3. Autres dangers

Aucune information complémentaire disponible

#### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS)

Non applicable

### RUBRIQUE 3 : Composition/information sur les ingrédients

#### 3.1. Substance

Aucun d'après les critères de l'OSHA Hazcom 2012 et du RPD SIMDUT 2015

#### 3.2. Mélange

Non applicable

### RUBRIQUE 4 : Premiers soins

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : Si l'irritation se produit, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si une irritation cutanée se persiste, consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

# DORM

## Fiche de données de sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Premiers soins après ingestion : Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires.  
Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.  
Symptômes/lésions après contact oculaire : Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.  
Symptômes/lésions après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

## RUBRIQUE 5 : Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Traiter pour les matériaux environnants.  
Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

## RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

### 6.2. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement : Ramasser les morceaux, puis les placer dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Porter de l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.  
Procédés de nettoyage : Récupérer la substance déversée avec un aspirateur ou un autre moyen et la placer ensuite dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone.

### 6.3. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur les vêtements et l'équipement de protection, et la section 13 pour d'autres conseils sur l'élimination.

## RUBRIQUE 7 : Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Mesures d'hygiène : Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

# DORM

## Fiche de données de sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage : Il est recommandé que la substance soit entreposée dans un contenant hermétiquement fermé dans un endroit frais et sombre. Les bouteilles doivent être ouvertes seulement dans un endroit propre en prenant des précautions pour empêcher la contamination pendant l'échantillonnage.

## RUBRIQUE 8 : Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune information complémentaire disponible

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises.

Protection des mains : Porter des gants appropriés.

Protection oculaire : Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.

Autres renseignements : Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou entreposée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

## RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique : Solide

Apparence : Poudre

Couleur : Aucune donnée disponible

Odeur : Aucune donnée disponible

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non inflammable

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative : Aucune donnée disponible

Densité relative de la vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Solubilité : Aucune donnée disponible

Coefficient de répartition n-octanol/eau : Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

# DORM

## Fiche de données de sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

|                        |   |                          |
|------------------------|---|--------------------------|
| Viscosité              | : | Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : | Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique   | : | Aucune donnée disponible |

### 9.2. Autres renseignements

Aucune information complémentaire disponible

## RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune, dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable, dans les conditions normales d'entreposage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune, dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Matériaux incompatibles.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants puissants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : les oxydes de carbone.

## RUBRIQUE 11 : Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

| DORM                |                          |
|---------------------|--------------------------|
| DL50 orale rat      | Aucune donnée disponible |
| DL50 cutanée lapin  | Aucune donnée disponible |
| CL50 inhalation rat | Aucune donnée disponible |

|   |  |
|---|--|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                  | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                          | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée                               | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Mutagenicité sur les cellules germinales                              | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Cancérogénicité   | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Toxicité pour la reproduction   | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)  | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Danger par aspiration   | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |

# DORM

## Fiche de données de sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

|  |   |
|--|---|
| Symptômes/lésions après inhalation           | : Peut causer l'irritation des voies respiratoires.   |
| Symptômes/lésions après contact avec la peau | : Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.  |
| Symptômes/lésions après contact oculaire     | : Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement. |
| Symptômes/lésions après ingestion            | : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.   |

### RUBRIQUE 12 : Données écologiques

#### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Aucune information complémentaire disponible.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

##### DORM

|                              |             |
|------------------------------|-------------|
| Persistance et dégradabilité | Non établi. |
|------------------------------|-------------|

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

##### DORM

|                              |             |
|------------------------------|-------------|
| Potentiel de bioaccumulation | Non établi. |
|------------------------------|-------------|

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information complémentaire disponible

#### 12.5. Autres effets néfastes

Aucune information complémentaire disponible

### RUBRIQUE 13 : Données sur l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

### RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

#### Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences du DOT et TMD

Non réglementé pour le transport

#### Indications complémentaires

Autres renseignements : Aucune information supplémentaire disponible.

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

### RUBRIQUE 15 : Informations sur la réglementation

#### 15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la *Toxic Substances Control Act* (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

#### 15.2. Réglementation des États - É.-U.

Aucune information complémentaire disponible

# DORM

## Fiche de données de sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### RUBRIQUE 16 : Autres renseignements

|                  |                          |
|------------------|--------------------------|
| Date d'émission  | : 2015-12-16             |
| Date de révision | : 2015-12-16             |
| Version          | : 1,0                    |
| Préparé par      | : Nexreg Compliance Inc. |

#### **Avis de non-responsabilité :**

*Les renseignements contenus dans la présente fiche signalétique ont été établis sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Ils sont fournis uniquement à titre indicatif pour permettre la manipulation, la fabrication, le stockage, le transport, la distribution, la mise à disposition, l'utilisation et l'élimination dudit produit dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire fournie dans la fiche, peuvent ne pas être applicables au mélange dudit produit avec d'autres substances ni être utilisables dans tout autre procédé.*

*Ce produit est uniquement conçu dans le but de servir dans le cadre de travaux de recherche ou d'expériences. Il ne doit pas être utilisé à des fins alimentaires, thérapeutiques, ménagères, agricoles ou esthétiques. Il doit être utilisé sous la supervision d'un personnel technique qualifié et disposant d'une expérience pratique de la manipulation de substances chimiques potentiellement dangereuses. Outre le solvant contenu dans ce produit (le cas échéant), les autres substances dangereuses dans la solution présentent des concentrations si faibles que la détermination exacte du degré de danger qu'elles pourraient poser n'est pas justifiée et pourrait même s'avérer trompeuse. Enfin, nous ne pouvons être tenus responsables des dommages qui pourraient résulter de la manipulation de ce produit ou d'un contact avec celui-ci.*

*Le texte anglais est la version définitive de ce document*